

DCM : 2026-06-05/001



Envoyé en préfecture le 05/06/2026

Reçu en préfecture le 05/06/2026

Publié le 05/06/2026



ID : 083-218301380-20260605-20260605001-DE

COMMUNE DE TOURRETTES

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### L'AN DEUX-MILLE-VINGT-SIX, LE 5 JUIN

Le Conseil Municipal de la commune de TOURRETTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Camille BOUGE, Maire.

Dates de convocation du Conseil Municipal : 01/06/2026

Secrétaire de séance : Sylvie ALLEG

Nombre de conseillers : En exercice : 23 - Présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 22 - Votes pour : 22 - Votes contre : 0 - Abstention : 0 - Votes blancs ou nuls : 0

Présents : ALLEG Sylvie, BOUGE Camille, CASTIGLIONE Eric, DUBOIS Jean, FENOUIL Geoffrey, GIORDANO Clara, HALTER Laurence, LAINE Stève, MAGNIN MELOT Aurélie, MENARD Christophe, PERRICHON Nicolas, PIGAGLIO Nathalie, RASKIN Arnaud, RAYNAUD Michel, ROBERT-HENSELER Jocelyne, STUMPF Magali, TARQUINI Daniel

Absents : CARRU-MARTEL Audrey (pouvoir à S. ALLEG), DANZO Sébastien (pouvoir à N. PERRICHON), LARGEAU Damien (pouvoir à A. RASKIN), LAVORGNA-BISQUE Emmanuelle (pouvoir à A. MAGNIN MELOT), RAYNAUD Jeannine (pouvoir à C. BOUGE)

### ELECTION DES DÉLÉGUÉS POUR LES SÉNATORIALES AU SCRUTIN DE LISTE

Les membres du Conseil Municipal de la commune de Tourrettes, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de ville sous la présidence de monsieur le Maire.

Les conseillers présents au nombre de 17 formant la majorité des membres en exercice, le président déclare, conformément au code général des collectivités territoriales (CGCT), que le Conseil Municipal peut délibérer.

#### Exposé :

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;  
Vu la circulaire n° INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu la circulaire

Vu l'arrêté préfectoral n° DCL/BERG/2026/145 du 27 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

Considérant qu'il convient que le Conseil Municipal se réunisse le 5 juin 2026 pour élire les délégués et suppléants en vue de l'élection sénatoriale,

Considérant que les grands électeurs sont appelés à voter aux sénatoriales du dimanche 27 septembre 2026,

Considérant que le Conseil Municipal doit élire 7 délégués et 4 suppléants,

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, à savoir Messieurs/Mesdames GIORDANO Clara, PERRICHON Nicolas, RAYNAUD Michel, ROBERT-HENSELER Jocelyne et que la présidence du bureau est assurée par ses soins.

Il rappelle le mode de scrutin : les délégués et leurs suppléants sont élus sans débat au scrutin secret simultanément par les conseillers municipaux, sur une même liste paritaire (parité alternative) et indique que les ressortissants d'autres états membres de l'Union Européenne n'ont pas le droit de participer à la désignation des délégués sénatoriaux.

Considérant que la liste « Tourrettes, Divers Droite » s'est portée candidate et qu'une seule liste a été déposée :

Liste « Tourrettes, Divers Droite »

#### Délégués titulaires :

- BOUGE Camille
- ALLEG Sylvie
- RASKIN Arnaud
- MAGNIN-MELOT Aurélie
- TARQUINI Daniel
- CARRU-MARTEL Audrey
- DUBOIS Jean

#### Délégués suppléants :

- HALTER Laurence
- PERRICHON Nicolas
- LAVORGNA-BISQUE Emmanuelle
- MENARD Christophe

Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 22
- nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) : 22
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 0

Sont élus délégués et suppléants en vue des sénatoriales :

Délégués titulaires :

- BOUGE Camille
- ALLEG Sylvie
- RASKIN Arnaud
- MAGNIN-MELOT Aurélie
- TARQUINI Daniel
- CARRU-MARTEL Audrey
- DUBOIS Jean

Délégués suppléants :

- HALTER Laurence
- PERRICHON Nicolas
- LAVORGNA-BISQUE Emmanuelle
- MENARD Christophe

Les délégués et suppléants présents acceptent leur élection.

Fait et délibéré à Tourrettes, le jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance

Sylvie ALLEG



Le Maire,

BOUGE Camille

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulon à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)